

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

N°: 76

Pour diffusion immédiate Le 14 juin 1983

PLAN D'EXPANSION DES EXPORTATIONS CANADIENNES EN FRANCE

L'honorable Gerald Regan, Ministre d'Etat (Commerce international), a annoncé aujourd'hui la parution du Plan d'expansion des exportations canadiennes en France. Ce Plan a été conçu pour aider les entreprises canadiennes à accroître leurs relations économiques avec la France en matière d'exportation et de coopération industrielle. Il vise à orienter les moyens et les actions qui permettront au Gouvernement fédéral de fournir une aide efficace aux exportateurs et de créer un climat favorable à l'expansion des relations économiques entre le Canada et la France.

Les gouvernements provinciaux et l'entreprise privée ont été consultés lors de la préparation du Plan. Celui-ci n'atteindra véritablement son but que si les uns et les autres unissent leurs efforts et cherchent activement à tirer parti des possibilités existantes.

La France se classe au huitième rang des partenaires commerciaux du Canada et la valeur des échanges entre les deux pays a atteint \$1,6 milliards en 1982. De 1979 à 1982, les exportations du Canada vers la France ont oscillé entre \$620 et \$995 millions. Après plusieurs années de déficit, le Canada a enregistré des excédents de \$223 millions en 1980 et \$125 millions en 1981. Le déficit de \$167 millions inscrit en 1982 tient en grande partie à la réduction des exportations d'uranium.

Il y a de nombreux débouchés commerciaux qui peuvent être exploités particulièrement dans les secteurs où les compétences ou richesses naturelles françaises sont sous-développées ou inexistantes ou dans les autres secteurs de complémentarité ou de compatibilité. Les perspectives sont bonnes notamment dans le domaine de la haute technologie, surtout dans les secteurs de l'informatique, de l'automobile, de la robotique, de l'aéronautique et de l'énergie. Il existe aussi

des débouchés pour le matériel d'emballage et d'étiquetage et pour les produits de la pêche. Le Gouvernement se propose d'accorder la priorité à ces secteurs mais continuera de donner son appui à tout autre secteur qui contribue à l'expansion ou au soutien de nos exportations vers la France.

Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner à l'adresse suivante:

Section de la France
Direction générale de l'expansion du
commerce, Europe/DEW
Ministère des Affaires extérieures
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A OH5

Tél.: (613) 995-9401 Télex: 053-3745